

Tu as
entre
16 ans et
25 ans?

Tu es
Lourdais(e)
ou scolarisé(e)
à Lourdes ?

BAFA citoyen

Actions bénévoles

01

BAFA BASE

02

BAFA PRATIQUE

03

Actions bénévoles

04

BAFA
APPROFONDISSEMENT

05

**Dossier
d'inscription**

à déposer
avant
le 26/09/2025



info Lourdes
jeunes
EXPLORER LES POSSIBLES

LOURDES
Cœur des Pyrénées
VILLE DE LOURDES



Règlement

BAFA

CITOYEN

Ville de Lourdes



Lourdes - BAFA citoyen

La Ville de Lourdes propose le dispositif BAFA citoyen. Ce dispositif correspond à la prise en charge financière d'une grande partie de la formation de base BAFA (1er stage) en échange d'actions citoyennes.

Ce dispositif a deux objectifs principaux :

Former les jeunes à l'animation et leur permettre un premier accès à l'emploi
Constituer un réseau de jeunes engagés sur la Ville

La participation financière proposée aux jeunes s'élève à **300 euros** pour leur donner accès à la première étape de la formation BAFA. Le jeune devra donc en contrepartie participer à **30 heures citoyennes** en faveur du tissu associatif lourdaise.

Qui peut participer ?

Le dispositif est ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans, habitant à Lourdes ou scolarisés dans un établissement scolaire de Lourdes, dont les familles ont un Quotient familial (QF) inférieur à 1200 €. Pour candidater, il convient de se rapprocher de l'Info Jeunes de Lourdes qui transmettra le dossier d'inscription. Si le dossier est complet, la demande est prise en compte et est instruite par une commission technique selon un calendrier défini chaque année. Cette commission s'assure de l'éligibilité des jeunes (âge, critère géographique, QF) et prête une grande attention aux motivations et au projet envisagé.

Comment se déroule la formation ?

Comme la formation BAFA classique, elle se déroule en 3 temps :

Stage théorique de formation générale

Stage pratique

Stage d'approfondissement

La formation générale

Elle doit se dérouler avec un organisme de formation agréé par le Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative. Le règlement des 300 € sera versé directement à l'organisme de formation.

Les heures citoyennes

Elles sont à effectuer en contrepartie du financement de la formation par la Ville et peuvent débuter dès que le dossier est accepté. Les stagiaires peuvent chercher et proposer eux-mêmes la répartition de leurs heures au sein d'une structure, ou préférer être sollicités par le service Jeunesse qui centralise les besoins des associations de la Ville tout au long de l'année.

Seul impératif : les jeunes ont 18 mois pour effectuer l'ensemble de leurs heures à partir de l'acceptation du dossier.

Ces 30 heures peuvent se répartir sur différentes actions en partenariat avec les associations lourdaises partenaires sur ce dispositif. L'Info jeunes guidera le jeune sur les actions et associations possibles via le dispositif Alter'action sur le bénévolat.

Le stage pratique

Une fois le stage théorique obtenu, les jeunes peuvent ensuite postuler en qualité de stagiaire. Pour effectuer ce stage pratique, les jeunes doivent candidater au sein d'une structure agréée (ex : un accueil de loisirs d'une commune ou un séjour de vacances d'un organisme). Cela leur permettra de valider cette deuxième partie de la formation BAFA s'ils assurent toutes les tâches et missions attendues d'un animateur. Ce stage devra se dérouler en priorité à Lourdes ou à défaut sur le 65.

Le stage d'approfondissement

Une fois le stage pratique validé et 30 heures citoyennes réalisées, les jeunes pourront s'inscrire à la dernière formation du BAFA, l'approfondissement. Ce stage sera réalisé au sein d'un organisme de formation agréé par le Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative. Chaque jeune pourra choisir un stage correspondant à ses disponibilités et ses souhaits de thématiques.

Le jeune s'engage à finaliser sa formation dans un délai de 18 mois en ayant fait ses 30h citoyennes.

Je soussigné(e) Mr Mme(parents) atteste(nt) avoir pris connaissance du dispositif et s'engage(nt) à ce que mon enfant le respecte.

Signature

Je soussigné(e),(jeune demandeur) atteste avoir pris connaissance du dispositif et m'engage à le respecter.

Signature (jeune)



Dossier inscription

BAFA CITOYEN

Ville de Lourdes



Dans le cadre de sa politique jeunesse, la ville de Lourdes a mis en place depuis mars 2025 le dispositif "Lourdes - Bafa citoyen". Il a pour objectif d'aider les jeunes à réaliser leurs projets d'insertion socio-professionnelle et les sensibiliser au métier de l'animation à travers une formation générale BAFA et des actions citoyennes.

Présentation du BAFA :

Le **Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur** (BAFA) est un diplôme qui permet d'encadrer à titre professionnel ou non, de façon quotidienne ou occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs. Le BAFA est considéré comme une porte d'entrée vers les métiers de l'animation, du social voire de l'enseignement. Il représente la clé pour évoluer en tant qu'animateur reconnu dans le milieu de l'animation. Le BAFA est un diplôme qui permet aux accueils de loisirs de disposer d'animateurs qualifiés lors des périodes de forte demande, c'est-à-dire pendant les vacances scolaires.

Le BAFA Citoyen :

Le projet de BAFA Citoyen a été créé pour répondre à l'intérêt très fort des jeunes pour le BAFA, intérêt le plus souvent non suivi d'une formation à cause d'un coût trop important pour les jeunes et leurs familles.

Le dispositif BAFA Citoyen a été mis en place afin d'apporter une aide financière aux jeunes motivés par l'obtention de la qualification, en contrepartie d'un réel engagement citoyen.

L'obtention du BAFA Citoyen se déroule en trois étapes de formation :

- Tout d'abord, s'engager à effectuer des **Heures Citoyennes (30h)** dans différentes associations lourdaises. Cette contrepartie permettra aux jeunes à la fois de découvrir le monde de l'animation, de participer à des projets communs et également de se créer un réseau professionnel qui leur sera bénéfique pour la suite de leur BAFA et leur avenir professionnel.
- La **Formation Générale**, qui est un stage théorique d'une durée de 8 jours. Ce stage donne à l'animateur les bases qu'il doit connaître sur le développement des enfants et le cadre légal d'exercice de l'animation. Il profite de ce premier stage pour se familiariser avec les techniques d'animation.
- Le **Stage Pratique**, d'une durée de 14 jours, est la troisième étape de la démarche. Le stagiaire a le même rôle qu'un animateur confirmé et fait partie intégrante d'une équipe d'animation. Il bénéficie d'un animateur référent qu'il peut questionner à tout moment. Le stagiaire s'engage à réaliser ce stage au sein d'une structure agréée Jeunesse et sport.
- Le **Stage d'approfondissement** peut être choisi comme thème souhaité au sein d'un organisme agréé Jeunesse et Sport. Le jeune s'engage à finir sa formation dans les 18 mois qui suivent la validation de son dossier.

L'accompagnement:

Le jeune s'engage à tenir informé l'Info jeunes de son avancée sur sa formation ainsi que sur ses actions citoyennes.

Délai:

Le jeune s'engage à finir sa formation dans un délai de 18 mois et d'avoir effectué ses 30h citoyennes en amont de l'inscription à la formation d'approfondissement.

DOSSIER D'INSCRIPTION

A déposer complet auprès de l'Info jeunes de Lourdes

22 avenue du Maréchal Joffre

65100 Loucrup

du Lundi au vendredi 9h 12h 14h 18h

tel: 06.07.52.70.27

mail: info.jeunes@ville-lourdes.fr

RENSEIGNEMENTS

Sexe: F M Nom (M, Mme, Melle) :

Prénoms :
.....

Date de naissance :

Lieu de naissance :Dépt ou Pays :

Adresse: N°: Rue:

Code postal:Ville :

Téléphone:

Email :

Etablissement scolaire fréquenté :

SITUATION

- Etudiant
- Lycéen
- Demandeur d'emploi
- Autre :

AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs)

Je soussigné(e) :

Adresse :

Tel. Portable:

Agissant en tant que parent ou tuteur ou responsable du jeune :
(Nom, prénom et date de naissance du jeune)

.....

Ayant pris connaissance des conditions d'inscription, je l'autorise à participer à la formation générale BAFA dans le cadre d'une convention avec la ville, et à pratiquer toutes les activités de ce stage.

Je déclare sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions d'inscription et à les respecter.

Fait à : Signature (1):

(1) Le signataire écrira les mentions «<Lu et approuvé » et «Bon pour autorisation parentale ».

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

Dossier accepté

Dossier refusé

Appréciation générale:

.....

PIECES A FOURNIR

- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation
- Photocopie de la pièce d'identité
- Certificat de scolarité (si habitant hors Lourdes)
- Attestation de quotient familial (des parents)

Un animateur Jeunesse est à votre disposition pour vous aider dans cette démarche.

QUESTIONNAIRE

Pourquoi souhaitez-vous avoir le BAFA? (plusieurs choix possibles)

- Pour financer mes études
- Pour financer mes loisirs et mes vacances
- Pour financer ma vie quotidienne
- Pour mon futur projet professionnel
- Autre :

Quels sont, pour vous, les rôles et fonctions d'un animateur ?

.....
.....
.....
.....
.....

....Qu'est-ce qu'une action citoyenne pour vous ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quelles seront, sur les 12 prochains mois, vos disponibilités pour les Heures Citoyennes ?

- Les soirées
- Les midis
- Les mercredis
- Les week-ends
- Les vacances scolaires
- Tout le temps

